

Postulat **Pour la promotion des véhicules électriques sur le domaine communal**

A ce jour, les moteurs électriques constituent la meilleure alternative aux moteurs thermiques, et doivent être favorisés tant du point de vue du développement durable que de celui de la mobilité. L'utilisation de véhicules électriques n'implique, en tant que telle, aucune émission de gaz à effet de serre ou de particules fines. Promouvoir les véhicules électriques est un choix non seulement pour l'environnement mais aussi pour la santé publique, pour autant bien sûr que l'électricité utilisée soit issue de sources renouvelables.

La Ville de Lausanne semble d'ores et déjà convaincue que l'avenir de la mobilité passe par les véhicules électriques. Les transports publics sont déjà presque intégralement électriques. Au printemps 2014, les Services industriels de la Ville ont lancé pour commercialisation les bornes « N-charge ». Pour mémoire, il s'agit de bornes de recharge des véhicules électriques, dont le modèle SMART est destiné au domaine public. Le temps de charge moyen de ce modèle varie entre 1h et 4h, en fonction de la puissance du courant.

D'autres grandes villes européennes ont fait le choix de promouvoir la mobilité éco-consciente en adoptant des mesures favorisant les véhicules électriques. Oslo est ainsi à la pointe de l'avancée dans ce domaine : plus de 30% des véhicules qui s'y sont vendus entre 2015 et 2016 étaient électriques ou hybrides.

Compte tenu de ce qui précède et de la volonté affichée de la Ville d'encourager les automobilistes à se tourner vers ce type de véhicule afin de réduire de façon significative des émissions de CO₂¹, les postulants souhaitent que la Municipalité étudie la possibilité :

- I. d'attribuer des places de parking sises sur le domaine public aux véhicules électriques ;
- II. de développer l'offre de la Ville en bornes de recharge N-charge ou autre, notamment sur les places mentionnées sous Chiffre I., en s'assurant que l'électricité soit issue de sources d'énergie renouvelables ;
- III. de créer un partenariat privé-public ou d'envisager les prestations aux Services industriels afin de financer les mesures susmentionnées.

Lausanne, le 24 avril 2017

Pour le groupe Les Verts :


Anna Zangger

Pour le groupe PLR


Xavier de Haller

¹ <http://www.lausanne.ch/thematiques/services-industriels/entreprises/prestations/bornes-electriques.html>